



COMMUNIQUÉ PORTANT ORGANISATION DE L'EXAMEN DU DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION FINANCIÈRE (DESCOGEF) DE L'UEMOA – SESSION 2026

Le Président du Jury du cursus d'Expertise Comptable et Financière de l'UEMOA informe les candidats, les centres agréés et l'ensemble des parties prenantes que les épreuves de l'examen du Diplôme d'Études Supérieures de Comptabilité et de Gestion Financière (DESCOGEF) se dérouleront du **14 au 26 septembre 2026** dans les centres d'examen habilités au sein des États membres de l'UEMOA.

I. CALENDRIER DES ÉPREUVES

A. Première série : Épreuves écrites d'unités d'enseignement

Les épreuves écrites de la première série se dérouleront de **08h00 à 12h00**.

Durée : 4 heures par épreuve

Note éliminatoire : toute note inférieure à 6/20, à l'exception de l'épreuve d'anglais.

| Date | Épreuve |
|----------------------------|---|
| Lundi 14 septembre 2026 | Relations juridiques et fiscales |
| Mardi 15 septembre 2026 | Finance |
| Mercredi 16 septembre 2026 | Management et contrôle de gestion |
| Jeudi 17 septembre 2026 | Comptabilité et audit |
| Vendredi 18 septembre 2026 | Management des systèmes d'information |
| Samedi 19 septembre 2026 | Techniques d'expression et langue vivante (Anglais) |

B. Deuxième série : Épreuves de synthèse

Chaque épreuve de synthèse est affectée d'un **coefficient 2**.

1. Épreuves écrites

Durée : 5 heures (de 08h00 à 13h00)

Note éliminatoire : toute note inférieure à 8/20.

| Date | Épreuve |
|-------------------------|--|
| Lundi 21 septembre 2026 | Techniques comptables et financières et problèmes juridiques |
| Mardi 22 septembre 2026 | Techniques comptables et financières et problèmes de gestion |

2. Épreuves orales

Les épreuves de **Grand Oral**, **Oral d'économie** et **Soutenance de mémoire** se dérouleront du **23 au 26 septembre 2026**.

Durée : 45 minutes par candidat, précédées de deux (02) heures de préparation pour les deux premières épreuves. La soutenance du mémoire dure 45 minutes pour chaque candidat.

II. MODALITÉS D'INSCRIPTION

A. Conditions d'inscription

L'inscription à l'examen s'effectue exclusivement sur la plateforme du cursus :

<https://decofi-uemoa.org/>

Le candidat doit :

- renseigner le formulaire d'inscription en ligne ;
- téléverser les pièces requises :
 - copie de la pièce d'identité ou extrait d'acte de naissance ;
 - copie de la carte d'étudiant ;
 - pour les anciens candidats, l'ensemble des relevés de notes justifiant les demandes de report de notes ;
- s'acquitter des droits d'inscription auprès de son centre agréé.

Après vérification de la conformité administrative du dossier et du paiement des droits d'examen, le centre agréé procède à la pré-validation de l'inscription. La quittance de paiement doit être téléversée sur la plateforme comme justificatif.

La validation définitive des dossiers est assurée par le Secrétariat Permanent du DECOFI (SP-DECOFI).

B. Droits d'inscription

Les droits d'examen sont fixés comme suit :

- **400 000 FCFA** pour les candidats en cours de formation présentant l'ensemble des dix (10) épreuves ;
- **80 000 FCFA par épreuve** pour les candidats ayant déjà participé à une session antérieure du DESCOGEF et se présentant aux unités d'enseignement non validées.

C. Dispositions particulières

- Toutes les épreuves pour lesquelles aucun report de notes n'a été accordé doivent être présentées au cours de la même session.
- Les anciens candidats devant reprendre les épreuves de **Comptabilité Financière Approfondie et Comptabilité des Sociétés** sont convoqués le **mardi 1er septembre 2026 à 07h30**.
- Les anciens candidats devant reprendre l'épreuve de **Mathématiques appliquées** sont convoqués le **jeudi 3 septembre 2026 à 07 h 30**.

III. PÉRIODE ET CENTRES DE PRÉ-VALIDATION DES INSCRIPTIONS

La plateforme d'inscription sera ouverte du **20 juin au 25 juillet 2026 à minuit**.

Aucune inscription ne pourra être enregistrée après cette échéance.

Les dossiers peuvent être pré-validés auprès des centres agréés suivants :

- Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) - Dakar (Sénégal) ;
- École Supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Dakar (Sénégal) ;
- École Supérieure du Commerce et d'Administration des Entreprises (ESCAE) de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INPHB) - Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- UFR Sciences Économiques et de Gestion (SEG) de l'Université Félix Houphouët-Boigny - Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- Institut des Sciences Politiques, Relations Internationales et Communications (ISPRIC) - Bamako (Mali) ;
- Consortium INTEC SUP - ESGIC - Technolab ISTA - Bamako (Mali) ;
- École Supérieure des Affaires (ESA) - Lomé (Togo) ;
- École Supérieure d'Administration Notre Dame de l'Église (ESAG NDE) - Lomé (Togo) ;
- École Nationale d'Économie Appliquée et de Management (ENEAM) - Cotonou (Bénin) ;
- PIGER - Cotonou (Bénin) ;
- Centre de Formation à l'Expertise Comptable et Financière du Burkina Faso - Ouagadougou (Burkina Faso) ;

- Centre de Formation à l'Expertise Comptable (CEFEC - Consortium FSEG-ENA-ONECCA) - Niamey (Niger).


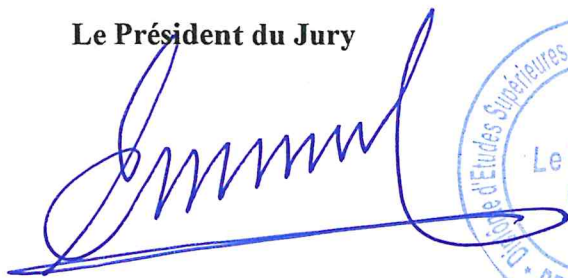
IV. CENTRES D'EXAMEN

Un centre d'examen sera ouvert dans chacun des États membres de l'UEMOA disposant d'au moins un centre agréé habilité à préparer au DESCOGEF.

Les candidats sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de respecter les délais d'inscription et les exigences administratives fixées pour la présente session.

Fait à Dakar, le 15/06/2026

Le Président du Jury



Professeur Emmanuel HOUNKOU